

**DELIBERATION N° 133/2011  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 30 novembre 2011**

**Autorisation d'acquérir un terrain en vue de la relocalisation du lycée José  
Hoffet de Vientiane**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à procéder à :

- l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 14.231 m<sup>2</sup> situé dans le quartier de Dong Savath pour un montant de 22.769.600 baths, hors taxes et hors droits d'enregistrement. Dans l'hypothèse où le terrain ferait l'objet d'un bail emphytéotique (et non d'une acquisition), le conseil d'administration sera de nouveau saisi pour autorisation.

- la mise à disposition de ce terrain au comité de gestion de l'établissement dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire assortie d'une redevance domaniale basée sur la valeur locative du bien.

Nombre de votants : 27

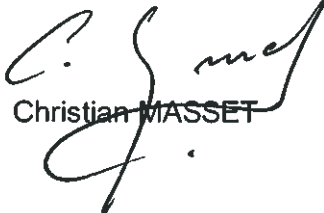
Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 30 novembre 2011

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET